

**www.e-rara.ch**

**Le théâtre du monde, ou, Nouvel atlas contenant les chartes et descriptions de tous les païs de la terre**

**Blaeu, Willem Janszoon**

**Amsterdami, 1645-1647**

**Zentralbibliothek Zürich**

Shelf Mark: RRk 634-RRk 637

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-94927>

Le Pays De Bresse.

---

**www.e-rara.ch**

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

---

**Nutzungsbedingungen** Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

**Terms of Use** This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

**Conditions d'utilisation** Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

**Condizioni di utilizzo** Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

L E P A Y S  
D E B R E S S E.



*Limites.*

*Peuples  
anciens.*

*Le Rhofne.*

Na de coustume (ainfi qu'il est dit cy-devant) d'expliquer avec le Duché de Savoye, comme parties d'icelle, les Comtez de Maurienne, Geneve & Tarantaise, le Marquisat de Suse, & quelques domaines, & pareillement le pays de Bresse. Ce pays est ferré à son Occident par la Saone, entre la ville de Lyon & Mont-bellay: du costé de la Bize est contigu à la Bourgogne: au Levant est voisin au lac Lemanne & Comté de Geneve, & à son Midy regarde le Lyonnais & le Dauphiné. Plusieurs estiment que ce pays a autrefois esté la demeure des anciens Segusiens, lesquels sont refutez par Paul Merula en la partie troisiésme de sa Gaule liv. 33, chap. 26, là où il assure que ceux du Lyonnais sont les mesmes avec ces peuples anciens, estant favorisé du tesmoignage de Joseph Scaliger, qui dit, que Lyon est aux Segusiens, ainsi que l'autre est aux Convenes sur la Garonne: mais tout le pays de Forest est contenu dans les Segusiens, & se void une ancienne inscription en la ville de Furs, en laquelle se fait mention du marché des Segusiens; car ceux de Forest sont dits à Foro, & mesme la ville de Furs: ainsi Scaliger. Villanovanus affirmé, les Segusiens estre ceux de Bresse: P. Sainct Iulien ceux de Forest: Ortele, le Lyonnais; qui toutesfois nomme le Bourg en Bresse des Segusiens, en la carte de Savoye: Philibert Pingonius croit, que les Segusiens sont ceux de Brix & Beaugé. Pinet & Vigenere constituent le pays de Bresse ou Bressants: Scudes, en cette partie de Savoye, laquelle se dit aujourd'huy Bourg en Bresse. Ce pays est enferré du Couchant par la Saone, & du Levant & Midy par le Rhofne; & pour cette occasion je me veux un peu estendre en la description de ces deux fameuses rivieres.

Le Rhofne est un fleuve grandement renommé des anciens Grecs & Romains: en general appellé par les François, le Rhofne. Plin e scrit qu'il fut denommé de Rhode, qui estoit une certaine vieille peuplade des Rhodiens aux environs de ce fleuve. Ainsi sainct Hierosme en l'Epistre aux Galatiens parle de la ville de Lyon: ville du Rhofne (dit-il) construite par les Rhodiens, d'où est derivé le nom du fleuve Rhofne. Ce fleuve prend son origine non loing des fontaines du Danube, Rhin, Po, & d'autres rivieres proche le mont vulgairement dit Brigia: lequel entrant dans le lac Lemanne, vis à vis du village Neuf-ville, traverse ledit lac environ dix lieuës de longueur, gardant sa couleur qui est diverse à celle du lac, sort hors

France.

d'iceluy près la ville de Geneve, & tirant d'une course impetueuse contre le Midy costoye la Bresse, & puis outre-passant la ville de Lyon, visite Avignon, Arles & autres places, & finalement se descharge dans la mer Mediterranée par plusieurs bouches: sept, selon l'opinion d'Apollonius au livre des Argonautes; cinq, selon Diodorus; trois, selon Arthemidorus aupres de Strabon, & Plinius; & deux, selon Polybius, ainsi que tesmoigne le mesme Strabon. Pour le jourd'huy les habitans en nombrent cinq, ou d'avantage; à sçavoir Gras Neuf, Gras d'Orgon, Gras Paulet, Gras Grand, Gras d'Enfer, Gras de Passon: la dernière desquelles bouches, à raison qu'elle est voisine de Marseille, est appellée de Plinius Massaleotique. Pomponius Mela livre 2; *Le Rhofne* (dit-il) prend son commencement non loing des sources du Rhin & Danube: par apres estant receu du lac Lemanne, retient son impetuosité, & passant tout entier par le milieu, sort semblable comme il est entré. D'où coulant quelque peu contre l'Occident separe les Gaules: & depuis rebroussant contre le Midy, aggrandi par l'accez de plusieurs rivieres, se descharge entre le Volcas & les Cavaras. Ammian Marcellin au livre 15, escrit disertement de ce fleuve, disant: *Le Rhofne descendant des Alpes d'une grande abondance de fontaines (les habitans en monstrent ordinairement trois) & d'une roideur impetueuse, descoulant par des plaines, cache & couvre de ses eaux les rivies, & s'engoulfre dans le lac vulgairement dit Lemanne, & le traversant par le milieu ne se mesle aucunement aux eaux estrangeres, mais à deux costez divisant les eaux du lac, & cherchant sa sortie à l'autre bout dudit lac, passe d'une grande vitesse. D'où sans aucune perte coule au travers de gros marescages, & apres avoir costoyé les Savoyards, laisse Lyon à la droite, & Vienne à la gauche, & pour suivant sa course reçoit le fleuve Araris, qu'on appelle la Saone, laquelle vient des confins d'Allemagne. En ce lieu est le commencement des Gaules; (car la Gaule Narbonnoise, & celle qui se disoit la province des Romains, estoit excluse des anciennes limites des Gaules) & de là ne se mesurent point mille pas ou lieuës: là où le Rhofne grandement augmenté d'autres fleuves & ruisseaux porte de grands navires, qui sont battus d'un costé & d'autre de la fureur des vents: & aboutissant entre des vallées que la nature luy a ordonné, se mesle tout furieux à la mer Gauloise, par un goulfre bien large & ouvert, estoigné environ dix-huit milles de la ville d'Arles: jusques icy Ammian Marcellin. Le Rhofne reçoit ces rivieres suivantes, l'Arve, Saone, Yfere, Drune, Duranee & autres, & à sa droite rive Nardone, avec plusieurs autres. Depuis ses sources jusques au lac de Geneve, il n'est aucunement navigeable, ny depuis le pont des Suiffes du fauxbourg de Geneve jusques à la ville prochaine nommée Seiffel.*

La Saone arrouse les limites & bornes Occi- *La Saone.*

B b

denta-



M A S

C O N

N O I S

B E A V

I O

L O I S

P A R T I E

D V

L I O N N O I S

23 SEPTENTRIO

23 MERIDIES

PARTIE DV GENÈVE VOIS.

DVCA TVS

S A B A V D I Æ

P A R S

BRESSIA Vulgo BRESSE

LACUS LEMANUS

Lac de Nicy

Lac de Bourget



Amsterdami. Guilielmus Blauw. cecudid.

L E P A Y S D E B R E S S E .

dentales du pays de Bresse, laquelle anciennement se disoit Araris; Ammian au livre 15 dit, *Araris qui est appelée Saucona*; peut estre, mieux Saone: c'est pourquoy on peut facilement conjecturer, que ce nom luy est plus ancien qu'on ne pense. Cette riviere trouve ses fontaines non loing de celles de la Meuse & de la Moselle, & non moindre au Rhosne avant qu'elles se joignent, ce qui ce fait proche de Lyon:

*Excipit hinc Narbo, qua littora plana remordens*

*Mitis Arar Rhodanas molliter intrat aquas.*

Car elle descoule si doucement, que l'on ne peut presque appercevoir de quel costé elle se tourne. Silius au livre 15:

*Quorum serpit Arar per rura pigerrimus unda.*

Il se dit aussi au cas denominatif Araris. Claudianus:

*Quos Rhodanus velox, Araris quos tardior ambit.*

Cette riviere a son origine au dessus de la Franche-Comté de Bourgogne, aux confins de Lorraine, laquelle descendant vers le Midy, s'approche de la ville de Verdun, passant par apres proche Tournus & Mafcon, & de là costoyant Thoisey, Belle-ville, Ville-franche, & autres places, se vient finalement joindre au Rhosne, près la ville de Lyon. Tout ainsi que la Saone & le Rhosne bornent aux deux costez la Bresse, pareillement la traversent plusieurs autres fleuves & petits ruisseaux, estant receus ou par la Saone ou Rhosne; comme fait la Resouze, laquelle tirant contre l'Occident, se mesle en la Saone, ayant premierement passé outre le pont de Vaux. Non loing de Mafcon se viennent joindre à la Saone les trois fleuves, ou plustost ruisseaux, à sçavoir Renon, Yrance, Veyle: aupres de la ville de Thoisey, la riviere Challarine s'y rend pareillement: mais le Dain se discharge dans le Rhosne, ayant préalablement passé devant la ville Anton, traverse de tout costé le milieu de la Bresse.

Autres  
fleuves.

La ville capitale de cette province est Bourg en Bresse, ainsi dite pour la discerner du Bourg de Ponce Leoncien, vulgairement appelé Bourg sur mer, au conflans de l'Isle en la Guaronne. Cette ville est assez ample, riche, & peuplée, aupres de laquelle est une Eglise grandement embellie & ornée par les sepultures des Ducs de Savoye; elle est située en un terroir marecageux, & toutesfois fertile & abondant; au levant elle a le mont lura, doucement descendant, qui est couvert de vignes tres-excellentes. Ce pays contient

Bourg en  
Bresse.

encor plusieurs autres villes de moindre renommée, à sçavoir Pont de Vaux, S. Julien, Pont de Villers, Montalier, Trevoux, Loye, S. Rambert, & autres. Les principaux Comtez sont celuy de Varaz, Montreveil, Pont de Vaux, Basgey.

Vlric Comte de Basgey & Seigneur de Bresse <sup>Seigneurs & Comtes.</sup> laissa une fille unique & heritiere à ses terres & domaines, nommée Sybille, laquelle ayant esté mariée à Amedée IV & VIII Comte de Savoye, apporta pour dot au dit Comte la Bresse & le Comté de Basgey. Finalement l'an 1601 la Bresse vint à la couronne de France, estant premierement occupée par force d'armes du Roy Henry IV, & par apres changée par le Duc de Savoye pour le Marquizat de Saluzze. Or afin que l'on puisse cognoistre, quelle place le Duc de Savoye a quitté & abandonné à la couronne de France, j'adjousteray les conditions convenués par ensemble. Les conventions (dit Thuanus) ont esté telles, à sçavoir, que tout le pays depuis la ville de Geneve, au deça du Rhosne, estant comprise toute la riviere, seroit doresnavant avec tous droits de supreme jurisdiction des appendances de la couronne: tant seulement réservé le pont Crefin, qui est entre les Clufures & le pont Arbie, pour la commodité du passage en Savoye; à telle condition, que le Duc de Savoye ny pourra constituer quelque tribut ou gabelle, ny construire aucune forteresse. Le fort chasteau du Bourg sera livré entre les mains du Roy avec l'artillerie, & toute la provision & appareil de guerre. Aussi on laissera à la puissance du Roy ces places situées entre le Rhosne, comme Seissel, Daire, Chaussie, Arlepont, Chauve, & le Chastelet, avec toutes ses dependances; par apres la prevoité de Gexen, avec tout son terroir & plains droicts, tout ainsi qu'auparavant en ont jouy & usé les Ducs de Savoye.

Le pays de Bresse n'est pas tant subject aux <sup>Qualité du</sup> grandes chaleurs comme est le Dauphiné, ny à <sup>pays.</sup> la froidure comme la basse Allemagne, là où les rivieres ordinairement se gelent. Son terroir est fort fecond & abondant, & principalement en raisins, bled, pois, naveaux, choux, febves, & encor en orge, foin, avoyne, & autres semblables fruits. A son costé Oriental est le Comté de Geneve, qui a pris son nom de la ville de Geneve, qui est grandement ancienne, de laquelle verrez la description en son lieu.